

Eliminer la tsiganophobie et le risque de communautarisme en France

Contribution du Centre AVER de Recherche et d'Action sur toutes les formes de racisme à la

Conférence de l'OSCE sur l'antisémitisme et les autres formes d'intolérance

Depuis cinq ans, le Centre AVER de Recherche et d'Action sur toutes les formes de racisme, une association rrom basée en France, travaille pour s'attaquer à diverses formes de racisme, les identifier et les analyser, avec une attention particulière aux nouvelles formes de ce fléau. Comme la vaste majorité de ses membres sont Rroms, AVER concentre une part essentielle de ses efforts sur la tsiganophobie. Pourtant, les outils élaborés dans le cadre de son action sur ce domaine précis sont pertinents pour combattre le racisme à l'égard de toute autre population.

La population rrom en France a récemment augmenté en nombre, et compte aujourd'hui environ 500 000 personnes, dont 25 000 à 40 000 ont adopté un mode de vie totalement ou partiellement mobile. Cependant jusqu'à aujourd'hui pratiquement aucun membre de la communauté rrom en France n'a été intégré dans une structure académique ou de conseil, et aucun n'est impliqué dans les mass media ou n'a atteint un niveau administratif suffisamment élevé. Jusqu'à aujourd'hui il n'existe aucun réel programme de scolarisation des enfants rroms en dépit de leur fort désir d'aller à l'école. Jusqu'à aujourd'hui il n'existe pas de campagne de familiarisation à l'authentique culture rromani (au-delà des « stéréotypes nomades ») ni d'information sur la contribution des Rroms au tissu social français à l'intention des masses populaires. Jusqu'à aujourd'hui il n'est fait aucune mention de l'histoire des Rroms et du patrimoine qu'ils ont transmis à la France dans les manuels scolaires français. Jusqu'à aujourd'hui le choix des 10% de Rroms qui préfèrent la vie mobile à la vie sédentaire n'est pas respecté. Jusqu'à aujourd'hui il n'existe aucun fonds consacré à la promotion du patrimoine rrom et à l'attribution de bourses d'études aux élèves et étudiants rroms. Jusqu'à aujourd'hui il n'existe aucun programme de formation des représentants de la communauté rrom destiné à les familiariser avec la vie de la cité sur un pied d'égalité avec les autres citoyens. Le résultat de tout cela est une sévère sous représentation des Rroms français dans les domaines journalistique, gouvernemental, universitaire, du conseil ou administratif. C'est un constat alarmant si on considère que la minorité rrom est une des plus anciennes non autochtones en France et est présente dans ce pays depuis 600 ans sans discontinuer. Malgré l'existence de quatre organisations rroms comportant plusieurs membres universitaires et de professions spécialisées, qui sont tous polyglottes, l'argument raciste vulgaire a cependant été mis en avant par des individus investis de fonctions importantes, selon lequel les Rroms manquent de candidats convenables à des responsabilités représentatives ou institutionnelles. Un haut fonctionnaire français prié de consulter des experts rroms dans le but de préparer un programme s'adressant aux Rroms a répondu : « Mais, les Rroms sont-ils prêts pour cela ? ». Il est clair que c'était *LUI* qui n'était pas prêt, non pas les Rroms. En fait, il y a de nombreux Rroms qualifiés (voire surqualifiés) dans leurs domaines respectifs en France qui sont en même temps facilement abordables, par exemple grâce aux ONG rroms mentionnées ci-dessus. C'est vrai, cependant, qu'il existe également d'autres ONG, qui ne sont pas nécessairement gérées par des Rroms, qui trouvent un avantage à maintenir une image désuète

et folklorique des « Roms frustes »- qui peuvent aussi répondre au stéréotype du « bon sauvage », concept appelé également « Tziganes d'opérette ». A cet égard, les ONG roms françaises constatent qu'il existe un besoin urgent de promouvoir la participation des Roms à la vie publique, aux instances représentatives et aux institutions en France.

Les ONG roms françaises attendent une mise en œuvre plus effective et consistante de la décision 566 de l'OSCE, à savoir le Plan d'Action pour l'amélioration de la situation des Roms et Sinté dans l'espace OSCE. Nous pouvons le redire: aucune ONG rom, aucun militant rom ni groupe rom n'a été contacté en ce qui concerne la section III du Plan d'Action, intitulée « Lutte contre le racisme et la discrimination » relativement à la communauté Rrom et Sinté en son ensemble en France. A notre connaissance, aucune ONG française n'a été consultée ni invitée à travailler en tandem avec le gouvernement, l'administration ou les ONG non-roms relativement aux paragraphes 11 à 15 du Plan d'Action qui insistent de façon spécifique sur la nécessité d'encourager la participation de membres Rroms et Sinté aux institutions gouvernementales (§11), à l'adoption de mesures spécifiques (§12) aux planifications et communication à l'échelle locale (§13), à un dialogue général ou à une consultation (§14), au besoin de documentation sur la discrimination et le racisme à l'égard des Rroms (§15). Les paragraphes 7-8 du Plan d'Action de l'OSCE stipulent la nécessité « *d'adopter et de mettre en œuvre une législation efficace d'anti-discrimination dans tous les domaines, incluant entre autres, l'accès au logement, à la vie citoyenne et à l'éducation, l'emploi, la santé et aux services sociaux* ». Au jour d'aujourd'hui aucune ONG rom n'a été consultée ni même contactée dans le cadre de ces décisions de l'OSCE. Ce qui est encore plus significatif de la situation, c'est que deux ONG roms françaises ont tenté de mettre en œuvre la décision de l'OSCE en ce qui concerne l'accès à la scolarité des enfants roms en France, en déposant auprès d'une ONG française de première grandeur un projet consistant à aider et collaborer avec la communauté rom en France, projet reflétant les buts recherchés par l'OSCE, et que ce projet a été simplement enterré sans que l'ONG française ait émis le moindre commentaire à ce sujet à l'égard des ONG roms.

Si quelque coopération efficace et réelle a pu nous échapper, cela voudrait dire que le manque de transparence a été total. En d'autres termes, on pourrait en théorie imaginer que quelque instance romani aurait pu agir en coulisses ; mais nous en doutons.

Jusqu'à aujourd'hui, aucune communication, aucun partenariat concernant quelque projet que ce soit, aucun plan, aucun processus de consultation, aucun dialogue officiel (tels qu'ils ont été exposés dans la décision 566 de l'OSCE sous le titre « Combat contre le racisme et la discrimination ») n'a été initié de la part du gouvernement ou d'une instance administrative en France en tandem avec une ONG rom. Nous risquons de nous retrouver un jour devant la situation en République Tchèque « *il ne peut exister de discrimination à l'égard des Rroms dans notre pays depuis que notre Constitution ne reconnaît l'existence d'aucune minorité* »

Pour conclure, le Centre AVER de recherche et d'action sur toutes les formes de racisme

- Appelle à un travail constructif en coopération avec les instances gouvernementales et administratives, les ONG françaises et toute autre organisation en France, dans le cadre de la décision 566 de l'OSCE, et en particulier son chapitre « lutte contre le racisme et la discrimination ».
- Demande que les ONG roms françaises soient représentées dans les comités consultatifs gouvernementaux, administratifs, et dans les autres Conseils afin de mieux comprendre et exposer de façon plus efficace les besoins des Rroms en France.

- Demande la création de programmes intégrant les nécessités actuelles au sein du système éducatif, aussi bien ceux qui concernent la population dans son ensemble
- Demande la création de centres de documentation et de bases de données sur les valeurs positives incarnées par le peuple rom en Europe, mais qui mettent aussi en lumière la discrimination des individus et des groupes roms en France et ailleurs.
- Appelle à la promotion d'évènements culturels roms destinés à réduire l'intolérance, l'hostilité et le racisme manifeste à l'égard des Roms.
- Met l'accent sur la nécessité d'un soutien particulier à destination des jeunes Roms qui désirent réussir leur passage dans le primaire et le secondaire des aides spécifiques afin qu'ils puissent être intégrés dans tous les niveaux de la vie publique, ce qui est le moyen d'assurer une meilleure participation et représentation des Roms dans les domaines gouvernemental, administratif, universitaire et institutionnel.
- Appelle à une meilleure intégration des Roms originaires d'Europe centrale et orientale qui ont vécu en France souvent pendant de nombreuses années. Il faudrait prendre bien mieux en considération leurs aptitudes professionnelles. En conséquence du fait que leurs enfants ont été instruits exclusivement au sein du système français, il faudrait développer un effort significatif en leur dispensant en langue romani et si possible dans la langue majoritaire de leur pays d'origine, pour les aider à devenir de parfaits trilingues, ce qui représente un atout appréciable dans les relations futures entre Etats.
- La France souffre d'une insuffisance de travailleurs non ou peu spécialisés, d'agriculteurs et de personnel soignant non qualifié (spécialement pour prendre soin des personnes âgées), insuffisance qui pourrait être palliée par l'emploi de Roms d'Europe centrale et orientale (certains d'entre eux sont dans une situation administrative vulnérable en France mais ont gardé une tradition très forte de compassion et de sympathie active envers les personnes handicapées). Ils pourraient tout à fait remplir des emplois sans qualification ou semi-qualifiés dont nous avons besoin dans les secteurs urbains ou ruraux. Organiser efficacement l'implantation de familles de cette sorte (souvent issues elles-mêmes du monde rural) dans des villages abandonnés pourrait combattre la désertification des campagnes, un mal contre lequel tant de maires ruraux tentent de combattre. Cette initiative améliorerait le sort précaire d'un certain nombre de Roms en France, leur fournirait une meilleure intégration dans la société française, aiderait à réduire l'hostilité et le racisme à l'égard de la communauté rom, en contribuant d'autre part à résoudre le manque dramatique d'ouvriers qui sont nécessaires en France et plus spécialement dans l'agriculture française

AVER et les autres ONG roms françaises attendent de la part du gouvernement, de l'administration et des instances consultatives ainsi que de la part des ONG françaises, soutien, communication et bonne volonté, pour combattre efficacement l'intolérance et le racisme à l'égard de la population rom en France. A la lumière des derniers évènements qui se sont déroulés en France concernant la minorité rom, il y a un grand défi à relever avant qu'il ne soit trop tard et que les vieux fantômes racistes reviennent empoisonner l'opinion publique au profit de quelques tendances politiques bien connues.

Merci.